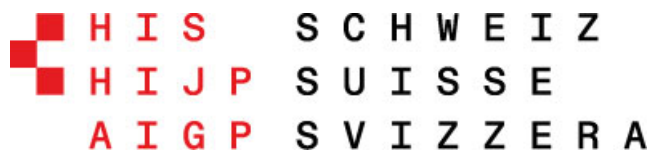


Si ce message ne s'affiche pas correctement, veuillez cliquer [ici](#).



NEWSLETTER 16.12.2025

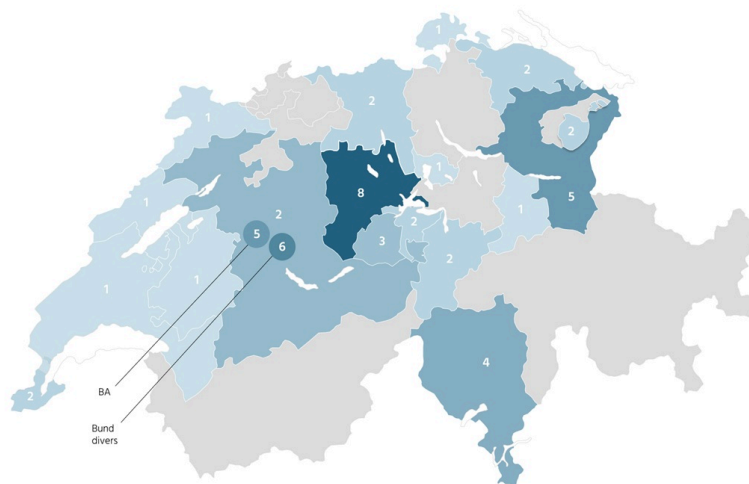


Les nouveautés de Sicap

Temps de lecture : 6 minutes

Ministère public, police ou exécution des peines : la standardisation est la clé d'une numérisation réussie. Découvrez l'avancement des projets Sicap.

[En savoir plus](#)



Monitoring de la numérisation

Temps de lecture : 4 minutes

Au printemps 2025, HIJP a lancé un premier sondage national sur la numérisation au sein de la justice pénale. Ce sondage fournit une vue d'ensemble et indique les thèmes urgents.

[En savoir plus](#)



SIESP : transition vers une organisation opérationnelle

Temps de lecture : 2 minutes

Le système d'information dans l'exécution des sanctions pénales (SIESP) passera bientôt d'une phase de projet à une organisation opérationnelle. Il manque néanmoins les bases légales pour formaliser son utilisation.

[En savoir plus](#)



Convention SIESP en cours de consultation

Temps de lecture : 5 minutes

Les bases légales régissant l'échange d'informations dans le domaine de la privation de liberté sont en consultation jusqu'en mars 2026. Autorités et établissements seront ensuite raccordés progressivement au système.

[En savoir plus](#)



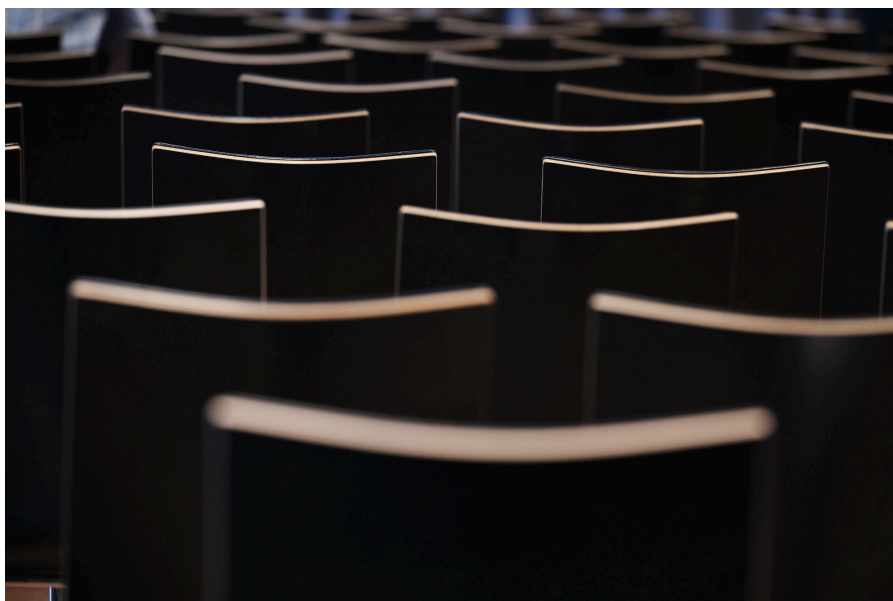
Trois thèmes prioritaires lors du Meeting de la Community HIJP

Temps de lecture : 6 minutes

Modèle de processus métier, étude conceptuelle et l'IA pour la justice pénale : tel était le programme de la rencontre de la Community HIJP en novembre 2025.

[En savoir plus](#)

Evénements



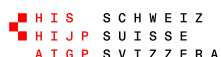
Save the date - Evénement de la Community HIJP le 18.06.2026

Date : 18 juin 2026

Lieu : Stade du Wankdorf, Berne

Ne manquez pas le grand Evénement 2026 de HIJP à Berne. Rejoignez la Community HIJP et ses membres issus de l'ensemble de la chaîne pénale suisse.

[En savoir plus](#)



HIJP Suisse

Centre de compétences pour la transformation numérique de la justice pénale

Nordring 8

3013 Berne

info@his-schweiz.ch

[Impressum](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir cet e-mail (à: unknown@noemail.com), vous pouvez vous désabonner gratuitement [ici](#).